

Gourdon, le 4 octobre 2021

Eric MELE
Mairie de Gourdon

A

Monsieur le Président
VTT Club du Bar-sur-Loup
Monsieur Sylvain MASSICARD
102, chemin St Christophe
06130 GRASSE

Monsieur le Président,

Conformément à la demande que vous avez formulé auprès de Madame Ghislaine DEROME, ma collaboratrice, je vous adresse ce jour, le courrier en recommandé AR, portant mes observations sur le passage d'une quarantaine de vélos sur les chemins communaux le samedi 25 septembre dernier.

Suite à cet évènement, je vous rappelle que j'ai été interpellé par la Société de Chasse de GOURDON et que par mon courrier électronique du 28 septembre 2021, je me permettais de vous sensibiliser sur les enjeux de la commune. D'une part, l'ensemble des terrains communaux sont mis à disposition de ladite société de Chasse et ce sont également des terrains loués à des éleveurs. D'autre part, le Bois de Gourdon est entièrement soumis à la gestion de l'Office National des Forêts, est en site Natura 2000 et en site classé. De ce fait, des règles strictes de gestion nous sont imposées.

Vous n'ignorez sûrement pas que les vélos étant des véhicules, leur circulation en dehors des voies communales est interdite. Notre garde-champêtre s'est rendu sur les lieux de la battue le 2 octobre et en effet, a constaté l'existence de drailles hors sentiers, faisant apparaître des buissons et branches coupés. Par conséquent, je suis contraint de vous demander de bien vouloir ne plus pénétrer sur les propriétés communales et privées hors des chemins cadastrés ou balisés. En cas de récidive, je serais dans l'obligation de procéder à la verbalisation des contrevenants, en partenariat avec l'Office National des Forêts et les ayants droits.

Je souhaite également votre concours pour transmettre ces dispositions à l'ensemble de vos adhérents. Je prends moi-même attache auprès de Messieurs François WYSZKOWSKI, Maire de Bar-sur-Loup et Patrice PELLEGRINI, adjoint aux sports.

Je reste à votre entière disposition pour tout complément d'informations et vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Maire,
Eric MELE



Mairie de Gourdon
Alpes-Maritimes